Communiqué de presse

De : Christophe DURAND
Président de Montigny Avenir

Date : vendredi 11 juin 2010

Réaction des membres de l'Association Montigny Avenir à l'annonce par les Maires des villes de Montigny-lès-Cormeilles, Argenteuil, Bessancourt, Bezons, Pierrelaye et Taverny du projet de coopération intercommunale « Rives de Seine ».

Il y a 5 ans, les villes de Montigny-lès-Cormeilles, Cormeilles-en-Parisis, La Frette-sur-Seine, Herblay, Beauchamp et Pierrelaye se sont associées, sans arrière pensée partisane, pour créer la Communauté de communes du Parisis.

Les six Maires de l'époque - dont Robert Hue - bien que de sensibilités politiques différentes - 4 villes « de droite » et 2 villes « de gauche » - ont choisi de préserver l'intérêt général et l'avenir de leur ville en travaillant sur des projets communs, dans une logique de territoire.

Depuis, les décisions majeures ont toujours fait l'objet de débats et d'adoptions consensuelles. Au aucun moment la « majorité » n'est passée en force, et tant mieux car cela aurait été au dépend de Montigny, qui est dans la « minorité » de la Communauté de Communes.

Dans ce même esprit de consensus, ont été programmés et organisés dans le temps le passage de la Communauté de communes du Parisis en Communauté d'agglomération et l'étude de l'extension progressive du périmètre.

La transformation et l'extension de notre Communauté de communes sont aujourd'hui indispensables pour atteindre la taille nécessaire afin d'intégrer de nouvelles compétences structurantes pour notre territoire, mais toujours dans l'intérêt commun et dans la logique de continuité territoriale maîtrisée.

L'initiative des Maires des villes de Montigny-lès-Cormeilles, Argenteuil, Bessancourt, Bezons, Pierrelaye et Taverny, présentée vendredi dernier en conférence de presse à la Mairie de Montigny-lès-Cormeilles est tout sauf cela !

Il ne s'agit que d'une basse combinaison politique et partisane à six, bien loin des intérêts de nos villes. Sinon pourquoi ne pas avoir mener cette réflexion avec l'ensemble des élus des villes concernés… de gauche comme de droite ?

Pour finir, nous rappelons à Monsieur Carpentier, que ce n'est pas lui qui a été élu Maire de Montigny-lès-Cormeilles en mars 2008, mais bien Robert Hue.

Robert Hue a toujours été le promoteur d'une évolution maîtrisée de la Communauté de communes du Parisis. Un peu trop à notre avis, mais ça été un point majeur de sa campagne électorale des élections municipales.

Nous rappelons pour mémoire deux extraits de compte-rendu du Conseil communautaire du Parisis (consultable sur internet) :

« [Robert Hue] précise que, lors de la dernière réunion du Bureau Communautaire, il a été évoqué l'hypothèse de transformer la Communauté de Communes du Parisis en Communauté d'Agglomération afin d'augmenter ses ressources et de pouvoir financer cet équipement. Il considère que cela remettrait en cause le pacte fondateur de la Communauté de Communes du Parisis. »
(Compte-rendu du Conseil communautaire du 25 juin 2007 »

« Par ailleurs, [Robert Hue] précise qu'avec ses collègues du Conseil Municipal, il a pris des engagements en ce qui concerne les choix communautaires et notamment pour le maintien de la Communauté de Communes comme le prévoit la charte fondatrice.
Si on devait s'orienter vers une Communauté d'Agglomération, il ne souscrirait pas à cette démarche. »
(Compte-rendu du Conseil communautaire du 14 avril 2008 »

Nous demandons donc à Monsieur Carpentier, qu'avant de noyer les Ignymontains dans une communauté d'agglomération de 300 000 habitants - 1/4 du département du Val d'Oise - de les questionner afin de savoir ce qu'ils en pensent.

Car l'avenir des Ignymontains ne doit pas être asservi à l'ego sur-dimensionné d'un Maire en mal de (re)connaissance.

*L'association **Montigny Avenir**, créée fin février 2009 et réunissant aujourd'hui une cinquantaine de sympathisants, se veut être une véritable force d'opposition à la "majorité municipale" de Montigny-lès-Cormeilles. Présidée par **Christophe Durand**, Conseiller général du canton de 2001 à 2008, elle soutient **Nathalie Morin** et **Sylvie Nollot**, conseillères municipales d'opposition. Elle est avant tout axée sur le débat d'idées et le dialogue avec tous les Ignymontains et promeut plus généralement une nouvelle pratique démocratique et des comportements politiques plus conformes et plus modernes au sein de la commune.*

Contact : **Christophe Durand**
Président de Montigny Avenir

Mobile : 06 70 86 73 65
www.montignyavenir.fr - contact@montignyavenir.fr